

Présentation & argumentation du dossier professionnel du candidat à partir d'un support écrit

Le support est un dossier constitué de 6 parties :

1. **Votre C.V** qui met en valeur votre parcours au regard de l'objectif du concours de cadre de santé. Il s'agit pour vous de présenter dans une chronologie inversée (du plus récent au plus ancien) :
 - Vos différents postes :
 - mois – année - fonction – service - institution
 - missions principales (avec des verbes à l'infinitif)
 - implications institutionnelles
 - Vos diplômes (à partir du baccalauréat)
 - Vos formations pertinentes
 - Vos activités/loisirs annexes (si pertinent(s) pour le concours)
2. **Votre « Parcours professionnel »** : texte rédigé qui retrace votre parcours en faisant le bilan des compétences que vous avez développées, en présentant les responsabilités que l'on vous a confiées, en éclairant les points forts du parcours et en expliquant le cheminement vers des fonctions de cadre de santé.
3. **Votre « Conception de la fonction de cadre de santé »** : texte rédigé qui décrit vos représentations de la fonction de cadre de santé, la façon dont vous comptez incarner ce rôle dans le contexte actuel (indiquant vos valeurs, votre posture, ce qui vous semble le plus important dans vos futures missions...). Les faisant fonction doivent s'appuyer sur leur expérience actuelle. Ceux qui n'ont jamais fait fonction doivent se projeter dans la fonction.
4. **Un projet professionnel** mis en place, en cours de développement ou envisagé, qui doit être présenté sous la forme d'une fiche projet (contexte, objectifs, moyens, plan d'actions, évaluation).
5. **La description et votre analyse d'une situation professionnelle** mobilisant le droit de la santé et/ou l'éthique professionnelle en vous positionnant en tant que futur manager (dossier VAPP).
6. **Vos « Attentes de la formation en IFCS »** : texte rédigé qui décrit ce que la formation de cadre de santé peut vous apporter, votre choix de Master ainsi que les unités d'enseignements qui ont retenu votre attention. Vous devez également indiquer les aspects du projet pédagogique qui ont orienté votre choix d'IFCS et les compétences dont vous disposez pour évoluer au sein d'une 2^{ème} année de master.

**Le dossier professionnel n'est pas soumis à un nombre minimal de pages.
Cependant, ce dernier ne doit pas excéder 20 pages.**